



Association
des Bibliothécaires
de France

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse

Retour du congrès de l'ACIM 13-14 mars 2017

Notes des collègues du groupe ABF PACA Corinne Castaldi, Sandrine le Calve, Catherine Perrin

Le congrès de l'ACIM s'est ouvert dans le Théâtre Francis Gag situé dans le vieux Nice sur le thème de "la valorisation et la médiation du patrimoine musical en bibliothèque"

Nous avons entamé la réflexion avec Philippe Le Guern Professeur en sciences de la communication sur le thème "patrimonialiser les musiques actuelles".

Nous vivons la musicalisation du quotidien et la mise en patrimoine de l'esthétique rock, les musiciens de l'époque n'avaient pas l'idée d'un patrimoine, la finalité était dans la production. Un courant en supplantait un autre, mais avec l'irruption du sampleur, le cours de l'histoire évolue vers l'hybridation, vers un régime post moderne.

L'époque récente est celle de l'évocation des sons précédents.

L'histoire du rock entre dans une culture mondialisée, le tango entre dans le patrimoine immatériel de l'UNESCO. Le rock ce sont des pratiques hétérogènes qui se sont unifiées avec souvent dans les expositions une survalorisation des idoles et le mépris du petit peuple anonyme de musiciens.

Le numérique apparaît comme une promesse pour résoudre la question de la place pour les collections, il résoud cela à sa manière, mais réduit l'expérience démocratique.

Un espace de patrimonialisation est un espace d'échange, interactif, participatif qui permet d'accroître les contenus de point de vue.

Le monde de la musique change, disparition du consentement à payer, biens plétoriques avec youtube ..., disparition des métiers, phénomènes non stabilisés, grands bouleversements..

Comment on archive tout ça? Qu'est ce qui mérite d'être archivé?

Dans le big data on est proche d'archiver le présent au moment où il arrive, prolifération de l'archive, à quelle fonction répond l'archive, est ce que ça configure l'histoire: ce qui est rare, ancien et précieux, cela tient-il?

En conclusion il évoque le film de Wim Wenders "Les ailes du désir" le poids écrasant de l'archive et le désir pour les anges de se débarrasser du poids des archives.

Dans la table ronde sur les fonds patrimoniaux en PACA sont évoqués pour Nice et Aix en Provence les questions de moyens et de droits pour valoriser les collections patrimoniales, on insiste sur la nécessité des partenariats . la Bibliothèque Ingebertine est un exemple original de bibliothèque musée créée pour lier la musique et son environnement (oeuvres d'art, instruments de musique...) l'ensemble des documents sont là pour préserver le patrimoine avec une scénographie, ce sont 10000m2 en cours d'installation inauguration prévue à l'automne 2017.

Un atelier sur la politique documentaire musicale est animé par Jérôme Pouchol, expert, formateur et praticien de la politique documentaire pour le réseau de la MIOP. La politique documentaire est une question transverse, il n'y a pas de spécificité des collections musicales, selon lui. Un document acheté = un document éliminé et pas de réserve.

Dans son réseau de 7 sites 17% des prêts se font par la navette. La notion de réseau est essentielle.

La question est comment intégrer les ressources numériques aux collections pour développer une collection hybride, comment répondre à une demande de plus en plus pressante des usagers devenus "consommateurs" de la collection.

Une tension entre l'offre et la demande à vivre, une relation d'horizontalité.

Comment penser une collection mutualisée en réseau permettant de maximiser en quantité et en qualité l'offre de ressources documentaires du réseau.

Mutualiser , le catalogue, l'organisation, les compétences, les outils, les services.

On sait que seul une collection dont le taux de renouvellement est au moins de 10% rend visible ses nouveautés.

Les fonds musicaux en moyenne n'ont qu'un taux de renouvellement de 3,7%.

Allez voir pour compléter la réflexion à ce sujet le blog pro de la MIOP Bambou .

Une réunion des bibliothécaires musicaux animé par L'ABF PACA, l'ACIM et l'ARL a permis aux professionnels présents de décrire le contexte actuel des bibliothèques musicales dans les médiathèques, leurs difficultés et les nombreuses expériences mises en oeuvre pour valoriser et faire vivre la musique en bibliothèque. Le projet d'une nouvelle réunion des participants a été projetée, voir la création d'un groupe en région à suivre.

Dans l'atelier : Le numérique au service du patrimoine musical

Il se dit que l'objectif de notre métier n'est pas la numérisation à outrance mais au contraire la sélection et la

médiation.

Mais avec quels outils ? Comment exploiter les ressources numériques existantes ? Comment les valoriser et transmettre ?

L'expérience de la BMVR de Nice est très ciblée sur l'opéra : 1600 disques mis en ligne, des 78 tours issus de la notation d'un donateur passionné par Caruso (collection Monbeig) qui a également pris en charge le financement de la numérisation (en plus de la donation de 3600 disques 78 tours)

Le processus de numérisation a duré 3 ans et la mise en ligne est effective depuis 6 mois.

Les questions à se poser :

- Côté matériel : pour numériser, il faut une platine, un ordinateur et une table de mixage

- Côté serveur: les versions actuelles ne sont pas toujours conçues pour de la mise en ligne de fonds numériques. A Nice, Les serveurs Archimède et Hermès ont nécessité des adaptations.

- Côté juridique : pas de problème juridique pour cette collection car il s'agit de la mise en ligne de documents « tombés » dans le domaine public. Du point de vue juridique, on parle d'une évolution balbutiante en ce qui concerne les documents sonorisés.

2 types de contrats pour la numérisation à des fins de conservation :

- contrat restreint : écoute possible uniquement sur place, dans la bibliothèque

- contrat libre : écoute possible depuis chez soi

Aujourd'hui, l'objectif est de :

- créer un site, une page « opéra » avec un contenu documenté, l'histoire de cette donation et de sa numérisation, la mise en valeur des interprètes, des articles, des échanges via les forums...

- mettre en place des outils d'évaluation des retours de consultation et de communication.

Dans l'atelier "le retour du vinyle"

Animé par Stanislas Chapel responsable de la section musique de la bibliothèque Jacques Prévert à Cherbourg.

Nous avons tous plus ou moins connu la survie des vinyles, dont le retour,

dans les années 2000-2010 est ressenti par certains comme une forme de snobisme.

Cependant, le marché remonte chaque année et atteint des chiffres de vente qui rejoignent

ceux des années 90.

Que vient faire le vinyle au milieu du numérique ?

Le retour du vinyle est lié à sa représentation, au design des pochettes.

Le public se réhabitue à cet objet, le voit un peu partout, notamment dans des expositions internationales de Labels indépendants.

Issy-les-Moulineaux, Cavaillon, Caen... ont réintroduit les vinyles dans leurs collections , en privilégiant le qualitatif au quantitatif.

Pour exemple : Caen, possède 40 000 vinyles d'exemplaires uniques remisés.

Ils sont considérés comme fonds de conservation et ne sortiront jamais à moins de les numériser.

Il a fallu trouvé un angle d'attaque afin de remettre le vinyle au goût du jour, d'où une valorisation de la scène locale et prêt de scène locale.

Sur le plan humain, cela engendre, de la nostalgie pour certains et de la curiosité pour d'autres.

Sur le plan matériel, il faut acheter des vinyles supplémentaires et des platines.

Des comités d'écoute sont proposés, ainsi que des comparaisons de sons. Les réactions du public sont assez surprenantes, surtout de la part des plus jeunes qui découvrent ce support et en préfère

la sonorité au CD ou au mp3.

La tranche d'âge des amateurs de vinyles est en moyenne de 30-35 ans.

Un acheteur sur 2 a moins de 25 ans.

Le prêt de vinyles reste toutefois une action assez délicate, ce support est fragile et nécessite d'être manipuler avec précaution. On ne peut évidemment pas envisager de retour centralisé.

Quand la musique s'expose...

Congrès ACIM mardi 14 mars 2017

Patrick Hernebring, responsable du fonds musical ancien à la bibliothèque

de Toulouse, nous fait part de ses expériences de médiation autour des collections musicales patrimoniales.

?La fabrique de la musique.

Emplois de centons et de samples dans les musiques actuelles.

Garder l'idée d'assemblage centons-samples.

Présentation de documents à des petits groupes de personnes.

D'où l'apparition d'un lien de médiation très intéressant.

?Les Music'Haltes.

Concerts de format court en salle de lecture, programmation large, éclectique.

Certains sont issus de créations ou recréations mondiales.

?Le triomphe des arts.

Favoriser les partenariats.

Projet de l'Ensemble Baroque de Toulouse.

Une médiation multidirectionnelle.

Organisation d'une journée des arts.

Travail de médiation pluridisciplinaire.

Mathias Auclair, directeur espace musique à la BNF présente :

Une Expomusicale, à l'Opéra National de Paris (Opéra Garnier), Colaboration entre
une institution de conservation et un théâtre.

Expo à caractère muséal et théâtral en relation avec la musique, dans l'optique de mieux
la faire connaître.

Marc Touchi, sociologue au CNRS, expose son point de vue de la manière suivante :

Ce qui est fait à son avis, vise à moins montrer la musique que son contexte.

Il y a des milliers de façons de représenter la musique.

Le disque est un objet patrimonial en devenir, qui va retenir les craquements du temps.

La BNF, numérise les supports les plus fragiles.

A l'arrivée du CD, nous nous sommes demandé ce que nous allions faire des vinyles.

La question se pose encore aujourd'hui !

Faut-il conserver tous les supports ?

Faut-il tout numériser au risque de perdre tout contact avec l'objet ?

Frédéric Fuochi, responsable pôle numérique et conservation musique

bibliothèque Louis Nucéra à Nice, pour qui tout est patrimonial et réciproquement.

CD et vinyles mêlés dans une même thématique, abolit toute frontière

entre collections de prêt et collections patrimoniales.

Il conjugue le fonds de conservation et le fonds de prêt, ce qui lui permet de mettre en place des expositions temporaires et des sélections tout au long de l'année

de manière à en promouvoir à la fois l'usage, le prêt et l'écoute sur place,

et la notoriété.

Pour conclure, selon Dominique Lahary,

La numérisation des supports, n'est pas forcément synonyme d'abondance.

« Exposer la musique, c'est exposer des environnements. »

Nous sommes tous repartis en souhaitant une belle place pour la musique dans les médiathèques

Les enregistrements audio et les documents de présentation des RNBM 2017 sont disponibles sur le site de l'ACIM : <http://www.acim.asso.fr/2017/03/synthese-des-rencontres-nationales-des-bibliothecaires-musicaux-nice-13-14-r>

Voir aussi l'article consacré la table ronde " Les fonds musicaux patrimoniaux des bibliothèques en Provence-Alpes-Côte d'Azur " : <http://www.acim.asso.fr/2017/03/retour-sur-la-table-ronde-les-fonds-musicaux-patrimoniaux>